



Communiqué de presse

Le Réseau AD accélère sa démarche RSE en s'engageant dans la labélisation Commerçant Responsable®

Arcueil, le 9 mars 2026

Fin 2024, la commission RH et RSE composée de 8 membres du Réseau AD proposait de lancer une démarche RSE. Une charte RSE a été rédigée et proposée à l'ensemble des entreprises du Réseau AD. L'adhésion à la démarche a été immédiate avec plus de 90% du Réseau AD signataire de la charte en 2025.

Fort de ce succès, la commission RH et RSE a souhaité aller plus loin en s'inscrivant dans une démarche de labélisation avec le label Commerçant Responsable®.

Qu'est-ce que le label Commerçant Responsable® ?

Porté par un collectif d'acteurs publics, privés et associatifs, le label Commerçant Responsable® est né en 2017 avec une ambition claire : reconnaître et valoriser les engagements des commerces de proximité en faveur de la responsabilité sociale, environnementale et territoriale.

Conçu en collaboration avec des fédérations professionnelles, des collectivités, des ONG et des experts, ce label repose sur un référentiel d'évaluation rigoureux, élaboré collectivement. Pour être obtenir le label, chaque entreprise est évaluée à partir d'un audit, réalisé sur site ou à distance. Il repose sur une grille de 38 engagements répartis en trois piliers : la dimension humaine (relations collaborateurs, clients, fournisseurs), la qualité du bâtiment et du cadre de travail, et l'intégration dans le territoire local.

Le label est attribué si la note globale atteint au moins 2,5 sur 4, sous réserve du respect de critères éliminatoires. Il est valable pendant trois ans et soumis à un audit intermédiaire à 18 mois pour garantir la continuité des engagements.

Des objectifs ambitieux pour le Réseau AD

Cette démarche a été présentée aux membres du Réseau AD lors de l'AD Tour 2026. D'ores et déjà, plus de 280 intentions d'engagement ont été enregistrées. Le Réseau AD vise un taux d'engagement de 100% à horizon 5 ans. Quatre entreprises pilotes (AD Carrosserie Aubert, AD Garage Expert Autelis, ADB Automobiles et Automobiles Services Rigail) ont testé le dispositif et ont toutes obtenu le label.

« Au niveau de la tête de Réseau, nous sommes heureux de soutenir cette initiative portée par les membres. Nous accompagnons cette démarche et nous sommes aux côtés des entreprises qui souhaitent être labélisées. C'est une immense fierté de constater l'engagement du Réseau AD en matière de RSE. Le label Commerçant Responsable® est à notre image : pragmatique, fiable et

proche des préoccupations quotidiennes de nos clients automobilistes et des exigences de nos partenaires apporteurs d'affaires ou loueurs. » indique Fabien Guimard, directeur des réseaux de réparation automobile chez Autodistribution.

A propos d'Autodistribution

Autodistribution est le leader de la distribution indépendante de pièces détachées Automobile et Poids Lourds en France. Avec plus de 5500 collaborateurs en France, Autodistribution met au service de ses clients son expérience et son savoir-faire de la pièce multimarque Automobile et Poids Lourds. Le Groupe anime 57 distributeurs (filiales et indépendants) répartis sur l'ensemble du territoire, sous la marque Autodistribution. En outre, il contribue directement à la croissance du premier réseau français de garages et carrosseries indépendants (plus de 2300 entreprises) sous l'enseigne AD, ainsi que plus de 1000 enseignes Autoprime.

Autodistribution fait partie de PHE, leader de la distribution indépendante de pièces détachées pour Véhicules

Légers et Poids Lourds en Europe de l'Ouest, présent en France, en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Italie et en Espagne : <https://www.partsholdingeurope.com/>.